

RÉPUBLIQUE DU NIGER

.....

Fraternité - Travail - Progrès

.....



Ministère de l'Enseignement

Technique et de la Formation Professionnelle

.....

Secrétariat Général

.....

Direction Générale des Enseignements

Technique et Professionnel

.....

Direction des Curricula et Programmes

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

BAC PRO : TECHNICIEN EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Secteur : Agriculture

Mars 2023

Équipe de production

Nom et Prénom	Fonction / Structure
BAGANA Galdima	Méthodologue animateur / DCP, Niamey
Mme Issifou Hadizatou Abdou	Méthodologue rédacteur / DCP, Niamey
Abdoulahi Mamane	Formateur / LPA, Kéguel
Adamou Djibo	Formateur / LPA, Téra
Malam Moumouni Moutari	Formateur / CFPT/KT
Bello Maïkido Ali Bello	Professionnel / RESADEV, Niamey
Ali soumana	Professionnel / ADDS, Niamey

DCP : Direction des Curricula et Programmes

LPA : Lycée Professionnel Agricole

CFPT/KT : Centre de Formation Professionnel et Technique / Koura Tégui

RESADEV : Réseau Sahélien pour le Développement

ADDS : Action pour le Développement Durable au Sahel

Remerciements

Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MET/P) exprime ses remerciements aux plus hautes autorités pour avoir créé les conditions d'un bon déroulement des travaux de l'atelier d'élaboration du référentiel formation du métier « **Technicien en production végétale BAC PRO** ».

Il adresse également ses sincères remerciement à tous les spécialistes du métier qui ont consacré de leur temps, malgré leurs multiples préoccupations, pour participer aux travaux de cet atelier. La qualité de leurs interventions a permis de recueillir les données nécessaires à l'élaboration d'un programme de formation mieux adapté aux besoins du marché de travail. Il n'oublie pas ceux et celles qui ont contribué à la réalisation des travaux précédents.

Table des matières	
Équipe de production	2
Remerciements	3
Présentation du référentiel de formation	6
Vocabulaire	7
PREMIÈRE PARTIE	8
I. Synthèse du référentiel de formation	9
II. Buts de la formation	11
2.1. Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession en lui permettant :	11
2.2. Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle en lui permettant :	11
2.3. Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne en lui permettant de :	11
2.4. Assurer la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant de :	11
III. Matrice des objets de formation	12
3.1. La liste des compétences	12
3.2. Le processus de travail	12
3.3. Les compétences liées à la formation	12
IV. Logigramme d'acquisition des compétences	15
DEUXIÈME PARTIE.....	17
I. Fiches de compétences.....	18
I.1. Présentation des objectifs pédagogiques.....	18
I.2. Objectif défini en fonction d'un comportement.....	18
I.3. Objectif défini en fonction d'une situation.....	18
MODULE N°01 : MÉTIER ET FORMATION	19
MODULE N°02 : RÈGLES D'HYGIÈNES, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	21
MODULE N°03 : NOTIONS D'AGRICULTURE GÉNÉRALE	23
MODULE N°04 : NOTIONS DE TOPOGRAPHIE	25
MODULE N°05 : NOTIONS DE MACHINISME AGRICOLE	26
MODULE N°06 : NOTIONS D'IRRIGATION	27
MODULE N°07 : NOTIONS D'HORTICULTURE ET DE CULTURES IRRIGUÉES.....	29
MODULE N°08 : NOTIONS DE PROTECTION DES VÉGÉTAUX.....	31
MODULE N°09 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL (STAGE I)	33
MODULE N°10 : NOTIONS D'ÉCONOMIE RURALE.....	35
MODULE N°11 : NOTIONS DE CONSTRUCTION RURALE.....	37
MODULE N°12 : NOTIONS D'EXPÉRIMENTATION AGRONOMIQUE.....	38

MODULE N°13 : NOTIONS DE MICROBIOLOGIE	39
MODULE N°14 : NOTIONS DE GÉNÉTIQUE ET AMÉLIORATION DES PLANTES	40
MODULE N°15 : CONDUITE DES CULTURES PLUVIALES.....	41
MODULE N°16 : CONDUITE DES CULTURES IRRIGUÉE.....	43
MODULE N°17 : CONDUITE DES CULTURES DES ARBRES FRUITIERS.....	45
MODULE N°18 : CONDUITE DES CULTURES ORNEMENTALES	47
MODULE N°19 : NOTIONS DE LA STATISTIQUE AGRICOLE	49
MODULE N°20 : CONSERVATION DES PRODUITS VÉGÉTAUX SECS	50
MODULE N°21 : CONSERVATION DES PRODUITS VÉGÉTAUX FRAIS	51
MODULE N°22 : GESTION D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE.....	52
MODULE N°23 : ENTREPRENEURIAT	54
MODULE N°24 : RECHERCHE D'EMPLOI	56
MODULE N°25 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL (STAGE 2)	57

Présentation du référentiel de formation

Ce programme est défini selon l'approche par compétences, formulé en termes d'objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois des facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Le programme, énonce et structure les compétences que l'apprenant doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de la formation et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée de la formation est de **2 505** heures parmi lesquelles **1 290** heures sont consacrées à l'acquisition des compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier, **1 215** heures à l'acquisition des compétences plus larges. Le programme est divisé en **25** modules dont la durée varie de **30** à **320** heures. Cette durée prend en compte le temps requis pour les évaluations des apprentissages.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents d'appui à la mise en œuvre accompagnent le Référentiel de Formation (RF) : le Guide Pédagogique (GP), le Guide d'Évaluation (GE) et le Guide d'Organisation Matériel et Pédagogique (GOMP).

Le présent référentiel de formation du métier « **Technicien en production végétale BAC PRO** » conduit au Baccalauréat Professionnel (BAC PRO).

Pour y accéder il faut satisfaire les conditions suivantes :

- Avoir le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) de l'enseignement général ou
- Avoir le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) en Agro-Sylvo-pastorale (ASP)
- Avoir un Brevet d'Études Professionnelles (BEP) en production végétale.

Vocabulaire

Buts de la formation

Énoncé des intentions de la formation retenue pour le programme. Il rassemble les objectifs généraux de la formation professionnelle.

Référentiel de formation

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel.

Unité

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'étude en attribuant à ces composantes un certain nombre de point pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme ; l'unité correspond à quinze heures de formation.

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser.

Objectifs généraux

Expression des intentions de formation en catégories de compétences à développer chez l'apprenant. Ils servent à l'orientation et au regroupement des objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Expriment l'essentiel d'une compétence ainsi que les balises nécessaires pour guider correctement l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation ayant trait à la compétence retenue.

Compétence

Pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé et intégré de savoirs (connaissances, habiletés de divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

PREMIÈRE PARTIE

I. Synthèse du référentiel de formation

Nombre de modules : **25**

Métier : **TECHNICIEN EN
PRODUCTION VÉGÉTALE**

Durée en heures : **2 505**

Niveau : **BAC PRO**

N°	Titre du module	Durée (H)
01	Métier et formation	30
02	Règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement	30
03	Notions d'agriculture générale	150
04	Notions de topographie	60
05	Notions de machinisme agricole	90
06	Notions d'irrigation	105
07	Notions d'horticulture et de cultures irriguées	120
08	Notions de protection des végétaux	105
09	Intégration au milieu de travail (stage 1)	160
10	Notions d'économie rurale	105
11	Notions de construction rurale	60
12	Notions d'expérimentation agronomique	90
13	Notions de microbiologie	60
14	Notions de génétique et amélioration des plantes	90
15	Conduite des cultures pluviales	120
16	Conduite des cultures irriguées	150
17	Conduite des cultures des arbres fruitiers	150
18	Conduite des cultures ornementales	105
19	Notions de la statistique agricole	60
20	Conservation des produits végétaux secs	90
21	Conservation des produits végétaux frais	90
22	Gestion d'une exploitation agricole	105
23	Entrepreneuriat	30
24	Recherche d'emploi	30
25	Intégration au milieu de travail (stage 2)	320
TOTAL		2 505

Enseignement général

N°	Matières
01	Mathématiques
02	Français
03	Anglais / arabe
04	Éducation physique et sportive
05	Informatique
06	Biologie générale
07	Législation
08	Physique chimie

II. Buts de la formation

Les buts de la formation du BAC PRO en production végétale ont défini à partir des buts généraux de la formation professionnelle et tiennent compte de la situation de travail.

Ces buts sont de :

2.1. Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession en lui permettant :

- D'effectuer correctement et, selon des critères de performances acceptables, au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités associées à la production végétale ;
- D'évoluer convenablement dans l'exercice de son travail à travers :
 - L'acquisition des connaissances technologiques qui entraînent des choix judicieux ainsi que la capacité à résoudre des problèmes lors de l'exécution des tâches ;
 - L'habitude d'une préoccupation constante au regard de la santé, de la sécurité et de l'environnement au travail ;
 - Le renforcement des habitudes d'attention, de précision et de rapidité dans l'exécution des tâches liées à la profession.

2.2. Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle en lui permettant :

- De reconnaître ses droits et ses responsabilités en tant que travailleur ;
- D'identifier les mécanismes et règles du marché du travail et de s'informer sur les possibilités d'emploi dans le secteur ;
- De se familiariser avec la profession en participant aux activités de son milieu de travail.

2.3. Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne en lui permettant de :

- Développer son autonomie, son sens de responsabilité et son goût de la réussite ;
- Développer une préoccupation en matière de rendement optimal ;
- Acquérir une méthode de travail et le sens de la discipline ;
- Développer sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.

2.4. Assurer la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant de :

- Développer des attitudes positives à l'égard des évolutions technologiques et des situations nouvelles ;
- D'accroître sa capacité d'apprendre et de s'informer ;
- De se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

III. Matrice des objets de formation

3.1. La liste des compétences

3.1.1. Les compétences particulières (CP) :

1. S'intégrer au milieu du travail (stage 1)
2. Conduire les cultures pluviales
3. Conduire les cultures irriguées
4. Conduire les culture des arbres fruitiers
5. Conduire les cultures ornementales
6. Gérer une exploitation agricole
7. Conserver les produits végétaux secs
8. Conserver les produits végétaux frais
9. S'intégrer au milieu du travail (stage 2)

3.1.2. Les compétences générales (CG) :

1. Se situer au regard du métier et à la démarche de la formation
2. Appliquer des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement
3. Appliquer des notions d'agriculture générale
4. Appliquer des notions de topographie
5. Appliquer des notions d'irrigation
6. Appliquer des notions de machinisme agricole
7. Appliquer des notions d'horticulture et de cultures irriguées
8. Appliquer des notions de protection des végétaux
9. Appliquer des notions de la statistique agricole
10. Appliquer des notions d'économie rurale
11. Appliquer des notions de construction rurale
12. Appliquer des notions d'expérimentation agronomique
13. Appliquer des notions de microbiologie
14. Appliquer des notions de génétique et amélioration des plantes
15. Appliquer des notions de base d'organisation et de gestion d'entreprise
16. Appliquer des techniques de recherche d'emploi

3.2. Le processus de travail

1. Identifier le type de culture
2. Planifier les activités
3. Exécuter l'activité
4. Contrôler les activités réalisées
5. Rédiger les rapports d'activités

3.3. Les compétences liées à la formation

Les compétences liées sont présentées dans le tableau qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres à la profession) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités plus larges, communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles renvoient à des aspects tels que l'application de principes technologiques ou scientifiques transversales dans un même secteur ou liés à la profession. Les compétences particulières portent sur les tâches directement utiles à l'exercice de la profession.

Le processus de travail met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités de la profession.

Le tableau est à double entrées : il s'agit d'une matrice qui permet de visualiser les liens qui existent entre les éléments placés horizontalement et les éléments placés verticalement.

Les cercles O et les triangles $\triangle$ de la matrice montrent les liens fonctionnels qui existent entre ces éléments. De plus, lorsqu'ils sont noircis (●,▲), ils indiquent que l'on a systématiquement tenu compte de ces liens fonctionnels dans la formulation des objectifs visant le développement des compétences particulières à la profession.

La logique utilisée au moment de la construction de la matrice des objets de formation a des implications sur la séquence de formation des modules.

De façon générale, on a tenu compte d'une certaine progression de la complexité des apprentissages et du développement de l'autonomie de l'apprenant. De ce fait, l'axe vertical de la matrice des objets de formation présente les compétences particulières à la profession dans un ordre relativement fixe pour la formation et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules.

Les modules relatifs aux compétences particulières doivent être réalisés dans l'ordre présenté dans la matrice.

Quant à ceux relatifs aux compétences générales, ils doivent être organisés de manière à assurer les apprentissages préalables à la mise en œuvre des compétences particulières.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION BAC PRO : TECHNICIEN EN PRODUCTION VÉGÉTALE	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS				PROCESSUS					COMPÉTENCES GÉNÉRALES																		TOTAUX	
	NUMÉROS				Identifier le type de culture	Planifier les activités	Exécuter l' activité	Contrôler les activités réalisées	Rédiger les rapports d' activités	Se situer au regard du métier et à la démarche de la formation	Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement	Appliquer des notions d'agriculture générale	Appliquer des notions de topographie	Appliquer des notions de machinisme agricole	Appliquer des notions d'irrigation	Appliquer des notions d'horticulture et de cultures irriguées	Appliquer des notions de protection des végétaux	Appliquer des notions d'économie rurale	Appliquer des notions de construction rurale	Appliquer des notions d'expérimentation agronomique	Appliquer des notions de microbiologie	Appliquer des notions de génétique et amélioration des plantes	Appliquer des notions de la statistique agricole	Appliquer des notions de base d'organisation et de gestion d'entreprise	Appliquer des techniques de recherche d' emploi	NOMBRE DE COMPÉTENCES	DURÉE DE LA FORMATION		
	NIVEAU DE COMPLEXITÉ																												
	DURÉE(H)																												
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES										S	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS										01	02	03	04	05	06	07	08	10	11	12	13	14	19	23	24	16			
NUMÉROS										02	02	05	03	07	07	06	07	02	05	04	04	04	04	02	02				
NIVEAU DE COMPLEXITÉ										30	30	150	60	90	105	120	105	105	60	90	60	90	60	30	30	0	1 215		
DURÉE (H)										30	30	150	60	90	105	120	105	105	60	90	60	90	60	30	30	0	1 215		
S'intégrer au milieu du travail (stage 1)	S	09	02	160	▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○												
Conduire les cultures pluviales	C	15	10	120	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●	○	○	●	○	○	○	○	●							
Conduire les cultures irriguées	C	16	09	150	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○		●							
Conduire les cultures des arbres fruitiers	C	17	08	150	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	●							
Conduire les cultures ornementales	C	18	08	105	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	●							
Conserver les produits végétaux secs	C	20	05	90	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●		○	●		●		●								
Conserver les produits végétaux frais	C	21	07	90	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●	○	○	●	○	●		●								
Gérer une exploitation agricole	C	22	10	105	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●						
S'intégrer au du travail en milieu du travail (stage 2)	S	25	05	320	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●				
NOMBRE DE COMPÉTENCES		09																					25						
DURÉE DE LA FORMATION				1 290																				2 505					

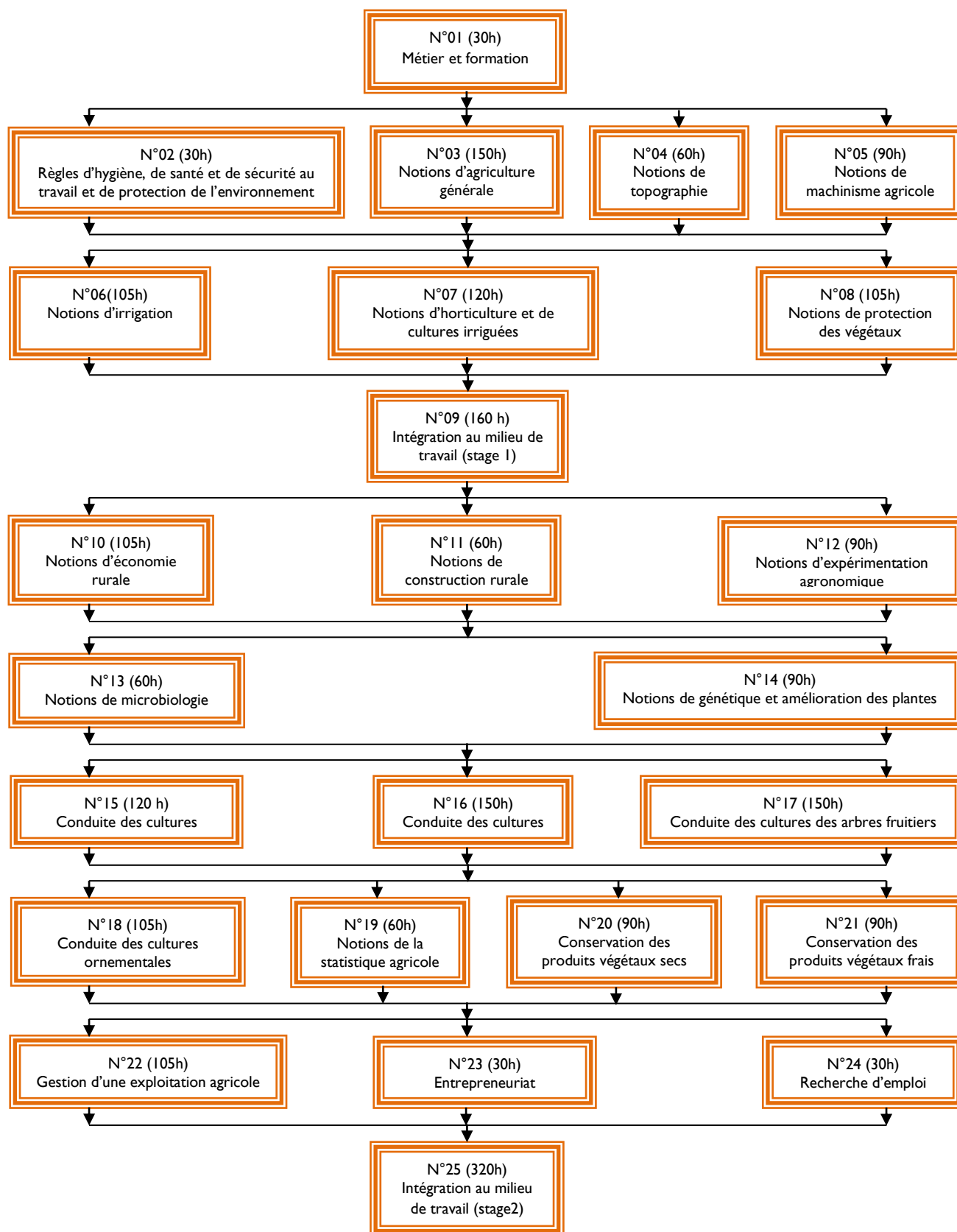
▲ : Application d'un lien fonctionnel entre les compétences particulières et le processus.

● : Application d'un lien fonctionnel entre les compétences particulières et les compétences générales.

○ ou △ : Existence d'un lien fonctionnel.

IV. Logigramme d'acquisition des compétences

Le but du logigramme présenté dans le référentiel de formation est de donner une idée globale de l'ordre de déroulement de la formation. Comme outil de planification globale de la formation, le logigramme présente l'ordre d'acquisition des compétences et leur articulation, par une représentation schématique. Le logigramme donne une vue synoptique des différents liens entre les compétences, il montre la cohérence du processus d'acquisition et sa progression. Ce logigramme est établi de manière simple afin que sa compréhension en soit aisée.



DEUXIÈME PARTIE

I. Fiches de compétences

I.1. Présentation des objectifs pédagogiques

L'objectif pédagogique traduit la partie opérationnelle de la compétence à acquérir selon des exigences précises et en termes pratiques pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation. L'objectif pédagogique est défini en fonction d'un comportement ou d'une situation.

I.2. Objectif défini en fonction d'un comportement

L'objectif défini en fonction d'un comportement est relativement fermé et il décrit les actions et les résultats attendus de l'apprenant. Il comprend les cinq composantes suivantes :

- **L'énoncé de la compétence** présente le comportement global attendu à la fin des apprentissages effectués à l'intérieur d'un module.
- **Les éléments de la compétence** décrivent les précisions essentielles d'une compétence sous la forme de comportements particuliers. Elles précisent soit les grandes étapes de mise en œuvre, soit les principales composantes de la compétence.
- **Le contexte de réalisation** renseigne sur la situation de mise en œuvre de la compétence, au seuil du marché du travail.
- **Les critères de performance** définissent des exigences à respecter et se rattachent à un élément particulier. Ils font ressortir des points importants au moment des apprentissages et de l'évaluation. Ces critères de performance définissent des exigences qualitatives ou quantitatives d'ordre général, liées à l'accomplissement de la compétence. Ils se rattachent à l'ensemble ou à plusieurs des précisions, et font ressortir des éléments importants à considérer au moment des apprentissages et de l'évaluation.

I.3. Objectif défini en fonction d'une situation

L'objectif défini en fonction d'une situation est relativement ouvert et il décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle l'apprenant est placé. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'objectif défini en fonction d'une situation comprend les cinq composantes suivantes :

- **L'énoncé de la compétence** présente une intention à poursuivre tout au long de la démarche d'apprentissage.
- Les précisions sur l'intention poursuivie mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent ainsi une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'apprenant pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage.
- **Les conditions d'encadrement** définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place par les enseignants, à la fois pour permettre aux apprenants d'effectuer les apprentissages et pour assurer un encadrement équivalent à l'ensemble des apprenants. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières à l'organisation pédagogique ou matérielle.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences que l'apprenant doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur des actions exprimant la participation et non sur des résultats préétablis démontrant l'acquisition de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.

MODULE N°01 : MÉTIER ET FORMATION**DURÉE : 30 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SITUATION****INTENTION POURSUIVIE**

Acquérir la compétence nécessaire pour **se situer au regard du métier et de la démarche de formation** en tenant compte des précisions indiquées et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent :

PRÉCISIONS

- Reconnaître la réalité du métier du technicien producteur végétal.
- Comprendre les particularités du référentiel de formation.
- Évaluer son orientation professionnelle

PLAN DE MISE EN SITUATION**PHASE 1 : Information sur le métier et sur le programme de formation**

- S'informer sur le marché du travail du technicien producteur végétal : milieux de travail, perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi : fonctions de travail, conditions de travail, droits et responsabilités du technicien producteur végétal.
- Se renseigner sur l'évolution du métier et ses répercussions sur le travail du technicien producteur végétal.
- S'informer sur la formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- S'informer sur les possibilités de collaboration qu'offre le métier.

PHASE 2 : Engagement dans la démarche de formation

- Discuter de sa perception de la production végétale : avantages et inconvénients ; exigences ; connaissances et habiletés nécessaires à l'exercice du métier.
- Discuter de l'évolution du métier et des moyens de se tenir au fait des changements.
- Participer aux activités proposées : conférences avec des spécialistes du métier, visite d'entreprises agricoles, étude du milieu, etc....)
- Faire-part de ses premières réactions concernant le programme d'études et la démarche de formation.

PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation

- Créer un climat de convivialité.
- Privilégier les échanges d'options entre les stagiaires et favoriser l'expression de tous.
- Encourager les stagiaires à participer aux activités proposées.
- Fournir aux stagiaires les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Assurer l'accès à la documentation pertinente : information sur le métier, rapport d'analyse de situation de travail, programme de formation, etc.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier, une visite d'entreprise, etc.
- Fournir une structure de rapport.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les stagiaires.
- Favoriser l'expression de l'ensemble du groupe.

- Motiver les stagiaires à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux stagiaires d'évaluer leurs orientations professionnelles avec honnêteté et objectivité.
- Organiser les visites d'entreprises représentatives des différents types d'activités de travail du technicien producteur végétal
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente.
- Organiser et fournir une structure du rapport.

CRITÈRES DE PARTICIPATION**PHASE 1 :**

- Recueille de l'information sur la majorité des sujets à traiter.
- Exprime sa perception du métier au cours de la mise en commun de l'information recueillie.

PHASE 2 :

- Fait un examen sérieux et attentif des documents prescrits.
- Fait ressortir des liens entre le contenu du référentiel de formation et les exigences du métier

PHASE 3 :

- Produit un rapport dans lequel il :
 - Précise ses goûts, ses aptitudes et son intérêt pour le métier du technicien producteur végétal
 - Évalue son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt

MODULE N°02 : RÈGLES D'HYGIÈNES, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	DURÉE : 30 H
--	---------------------

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT
--

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe

À partir de :

- Directives ou sans directives
- Des fiches techniques
- Des notices d'utilisation

À l'aide :

- **Intrants agricoles** : semences, fertilisants, produits phytosanitaires.
- **Matériel et équipements** : Unité de Culture Attelée (UCA), matériels aratoires, tasses, bassine, chaîne d'arpenteur, rayonneur, pelles, Équipement de Protection Individuelle (EPI), appareils phytosanitaires, savon, couteau, faucilles, balaie, tonneaux, sachets plastique, palettes, bâche, vans, sacs, sacs-pics, ficelles, aiguilles, marqueurs, étiquettes, balance, bascule, compas, décimètre, cordons, piquets, ...

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la terminologie
- Capacité d'observation et d'interprétation

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Identifier les risques et dangers potentiels liés à la production végétale	1.1. Identification correcte des causes d'accidents liés à : - L'utilisation des équipements, matériel et outillage - Manipulation des produits végétaux - L'utilisation et la manipulation des produits chimiques (engrais, phytosanitaires...) 1.2. Association correcte entre les tâches du métier et les types d'accidents les plus fréquents
2. Indiquer les mesures préventives	2.1. Identification correcte des mesures de protection et de prévention 2.2. Énumération complète des mesures de protection et de prévention
3. Aménager le lieu de travail de façon sécuritaire	3.1. Organisation correcte du milieu de travail 3.2. Acheminement sécuritaire des produits (intrants, extrants...) et matériel 3.3. Rangement ordonné des équipements, matériel, outillage et produits. 3.4. Éclairage approprié du lieu de travail

4. Réagir à une situation d'accident	4.1. Appréciation judicieuse de la gravité de l'accident 4.2. Interventions justes de premier secours 4.3. Appel rapide des services d'urgences au besoin
--------------------------------------	---

MODULE N°03 : NOTIONS D'AGRICULTURE GÉNÉRALE**DURÉE : 150 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions d'agriculture générale** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir de :

- Directives ou sans directives
- Documentation
- Information sur le procédé cultural

À l'aide :

- Échantillons de sol
- Échantillons de plantes,
- De milieu de culture
- **Intrants** : matière organique, fumure minérale
- **Matériel et équipement** : pioche, compas, décimètre, pH-mètre, cordeaux, piquets, pelle...

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la terminologie
- Capacité d'observation et d'interprétation
- Gestion appropriée de la fertilité du sol

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Distinguer les différents types d'agriculture	1.1. Identification correcte des différents types d'agriculture 1.2. Identification correcte des différents types de culture
2. Distinguer les différentes parties de la plante	2.1. Identification juste des différentes parties aériennes 2.2. Identification correcte des différentes parties souterraines
3. Caractériser les sols	3.1. Identification correcte des propriétés physiques du sol 3.2. Identification correcte des propriétés chimiques du sol 3.3. Identification correcte des propriétés biologiques du sol 3.4. Identification appropriée du type de sol 3.5. Classification juste des types de sol
4. Établir l'interaction entre le milieu et la culture	4.1. Identification correcte de la relation entre plante-sol 4.2. Identification correcte de la relation entre plante et éléments climatiques

	4.3. Identification correcte de la relation entre plante et êtres vivants
5. Utiliser les critères d'élaboration d'un calendrier cultural	5.1. Respect de la chronologie des opérations culturales 5.2. Conformité du calendrier cultural avec le cycle végétatif 5.3. Conformité du calendrier avec les conditions agro écologiques 5.4. Respect de l'assolement et rotation des cultures
6. Choisir le système de culture	6.1. Identification correcte des différents types de système de culture 6.2. Choix approprié du mode de culture
7. Gérer la fertilité du sol	7.1. Identification correcte des besoins du sol 7.2. Choix approprié du mode de gestion du sol 7.3. Application correcte du mode de gestion

MODULE N°04 : NOTIONS DE TOPOGRAPHIE**DURÉE : 60 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions de topographie** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir de :

- Directives ou sans directives ;
- Documentation technique.

À l'aide :

- **Instruments de mesure topographique :** kit de théodolite, boussole, niveau, niveau à eau, mètre ruban, jalon, piquet, GPS, ensemble géométrique, chaîne, altimètre planimètre...

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Capacité d'observation, interprétation et analyse
- Utilisation correcte des notions de topographie
- Utilisation correcte des appareils de mesure topographique

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Reconnaître les paramètres et techniques topographiques	1.1. Identification correcte des : - distances - altitudes - superficies - coordonnées géographiques 1.2. Identification correcte des techniques : - de chainage - d'altimétrie - de planimétrie
2. Réaliser les levés topographiques	2.1. Application correcte de la technique de jalonnement 2.2. Détermination précise de la pente du terrain 2.3. Identification correcte des micro - reliefs
3. Déterminer les paramètres topographiques	3.1. Détermination précise des coordonnées géographiques d'un site 3.2. Calcul précis de l'altitude d'un point 3.3. Détermination précise du périmètre d'un terrain 3.4. Calcul exact de la superficie d'un site
4. Utiliser les plans et les cartes	4.1. Exploitation correcte des données du plan 4.2. Exploitation correcte des données des cartes 4.3. Utilisation correcte des données pour l'implantation

MODULE N°05 : NOTIONS DE MACHINISME AGRICOLE**DURÉE : 90 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions de machinisme agricole** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir :

- De directives ou sans directives
- Des documents techniques (catalogues, fiches techniques...)

À l'aide de :

- **Intrants :** carburant, huile, ...
- **Matériel et équipement :** animal de trait, matériel aratoire, semoir, UCA, tracteur, motoculteur, pulvérisateur, caisse à outil...

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la terminologie
- Capacité d'analyse
- Respect de la période d'entretien et de nettoyage
- Respect des mesures d'hygiène et sécurité.
- Utilisation correcte du matériel

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Utiliser les outils manuels	1.1. Distinction correcte des outils manuels 1.2. Choix adéquat des outils 1.3. Utilisation appropriée des outils
2. Utiliser la traction animale	2.1. Choix correct de matériel d'attelage 2.2. Choix correct de l'animal de trait 2.3. Dressage correct de l'animal 2.4. Utilisation correcte de l'Unité de Culture Attelée (UCA)
3. Utiliser la traction motorisée	3.1. Choix correct de matériel d'attelage 3.2. Choix correct de la machine de traction (tracteur, motoculteur...) 3.3. Utilisation correcte de la machine de traction
4. Entretenir le matériel agricole	4.1. Entretien correct des outils 4.2. Entretien régulier des machines 4.3. Entretien régulier de l'animal de trait

MODULE N°06 : NOTIONS D'IRRIGATION**DURÉE : 105 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions d'irrigation** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe, sur un site agricole
- Avec ou sans supervision

À partir :

- Du plan d'exploitation
- Du calendrier d'irrigation

À l'aide de :

- **Matières consommables** : eau, carburant....
- **Matériel et équipements** : gants, bottes, tuyaux, arrosoirs, seaux, cordes, daba, puisette, sonde à neutrons, humidimètre, thermomètre, pH-mètre, girouette, kits goutte à goutte, kits à aspersion, station de pompage (usage collectif), motopompes fixes, puits, forages, pompe immergé, éolienne...

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la terminologie
- Capacité d'analyse
- Respect des règles de santé, sécurité et protection de l'environnement
- Utilisation correcte du matériel et équipement

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Déterminer les types d'irrigation et les caractéristiques du sol d'irrigation	1.1. Identification correcte des types d'irrigation 1.2. Reconnaissance exacte des sols irrigables 1.3. Détermination juste des humidités remarquables 1.4. Détermination exacte des réserves en eau
2. Apprécier la qualité des eaux d'irrigation	2.1. Détermination correcte de la qualité physique des eaux 2.2. Détermination exacte de la qualité chimique des eaux 2.3. Détermination exacte de la qualité biologique des eaux
3. Déterminer les besoins en eau de la culture	3.1. Identification correcte des facteurs influençant l'irrigation 3.2. Calcul exact des besoins journalier en eau 3.3. Calcul exact de la dose d'arrosage journalière 3.4. Estimation correcte de la fréquence d'arrosage
4. Choisir le système d'irrigation	4.1. Distinction correcte des systèmes d'irrigation 4.2. Identification correcte des éléments d'un réseau d'irrigation 4.3. Utilisation correcte des critères de choix d'un système d'irrigation

5. Appliquer les techniques de drainage	5.1. Identification correcte des causes de l'excès d'eau 5.2. Choix approprié du système de drainage 5.3. Application correcte de la technique de drainage
---	--

MODULE N°07 : NOTIONS D'HORTICULTURE ET DE CULTURES IRRIGUÉES
DURÉE : 120 H

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions d'horticulture et de cultures irriguées** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir de :

- Fiches techniques
- Calendrier cultural

À l'aide de :

- **Intrants** : semences, fertilisants, produits phytosanitaires, carburants...
- **Matériel et équipement** : matériel aratoire, UCA, matériel d'irrigation, tracteur, matériel d'entretien et de récolte (greffage, taille, récolte...)

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé, sécurité et protection de l'environnement
- Utilisation correcte des intrants, matériel et équipement
- Respect des normes de production

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Reconnaître les types d'horticulture et de cultures irriguées	1.1. Identification correcte des différentes branches de l'horticulture 1.2. Identification correcte des différentes cultures horticoles 1.3. Identification correcte des différentes cultures irriguées
2. Appliquer les techniques de production des plants	2.1. Identification correcte des techniques de multiplication des plants (voie sexuée et voie asexuée) 2.2. Choix appropriés de la technique de multiplication 2.3. Utilisation correcte de la technique choisie
3. Appliquer les techniques d'installation des plants	3.1. Aménagement correct du terrain 3.2. Préparation correcte des planches 3.3. Préparation correcte des pots et des trous 3.4. Installation correcte des plants
4. Entretenir la culture	4.1. Application correcte des opérations d'entretien des arbres fruitiers 4.2. Application correcte des opérations d'entretien des cultures irriguées 4.3. Application correcte des opérations d'entretien des plantes ornementales

5. Récolter la culture	5.1. Application correcte des techniques de récolte en arboriculture 5.2. Application correcte des techniques de récolte en culture irriguée 5.3. Application correcte des techniques de récolte en culture ornementale
------------------------	---

MODULE N°08 : NOTIONS DE PROTECTION DES VÉGÉTAUX**DURÉE : 105 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions de protection des végétaux** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir :

- De directives ou sans directives.
- De la documentation
- Des informations (prospection et signalisation)

À l'aide de :

- Produits de traitements, appareils de traitement, échantillons de ravageurs et de plantes attaquées, EPI, produits d'entretien, kits de traitement...

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la terminologie
- Capacité de diagnostic et d'analyse
- Application correcte des doses du produit phytosanitaire à utiliser
- Respect du plan de lutte contre les ennemis
- Application correcte des règles d'hygiène, santé et sécurité et protection de l'environnement
- Respect des lois phytosanitaires

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Reconnaître les différentes branches de la protection des végétaux	1.1. Distinction correcte des différentes branches de la protection des végétaux
2. Identifier les nuisibles	2.1. Distinction correcte des ravageurs 2.2. Distinction correcte des plantes parasites et mauvaises herbes 2.3. Distinction correcte des maladies 2.4. Identification juste du seuil de nuisibilité
3. Choisir les méthodes et mesures de lutte	3.1. Distinction correcte des méthodes de lutte 3.2. Choix approprié de la méthode de lutte 3.3. Identification correcte des mesures de lutte curative 3.4. Identification correcte des mesures de lutte préventive
4. Choisir les produits phytosanitaires	4.1. Distinction correcte des familles des pesticides 4.2. Distinction correcte des formulations des pesticides 4.3. Identification exacte de la toxicité des produits 4.4. Distinction correcte des produits homologués et non homologués

5. Utiliser les techniques de traitement	5.1. Choix approprié de la période de traitement 5.2. Choix approprié des appareils phytosanitaires 5.3. Respect des paramètres de traitement
--	---

MODULE N°09 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL (STAGE I) DURÉE : 160 H**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SITUATION****INTENTION POURSUIVIE**

Développer la compétence nécessaire pour **s'intégrer au milieu de travail (stage I)** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

PRÉCISIONS

- Rechercher un lieu de stage.
- Exécuter des tâches en milieu de travail.
- Renforcer les habilités acquises durant la formation.
- Reconnaître l'organisation d'une entreprise de production végétale.

PLAN DE MISE EN SITUATION**PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail.**

- Répertorier des entreprises en mesure de recevoir des stagiaires.
- Déterminer des possibilités d'application en entreprise des compétences acquises en cours de formation.
- Effectuer les démarches pour être accepté par l'entreprise choisie.
- S'informer sur les règlements et les politiques en vigueur dans l'entreprise.

PHASE 2 : Observation et tenu d'activités en milieu de travail

- S'informer sur le poste de travail à occuper et les tâches à accomplir.
- Exécuter diverses tâches professionnelles en conformité avec les attentes du responsable de stage dans l'entreprise.
- Se conformer aux règles d'hygiène, santé, sécurité et protection de l'environnement.
- S'enquérir de la satisfaction du responsable du stage dans l'entreprise.
- Adopter des attitudes positives durant son séjour en milieu de travail.
- Noter ses observations.

PHASE 3 : Évaluation de l'expérience vécue

- Analyser et noter la qualité de son travail en fonction des aspects suivants : assiduité, organisation du travail, tâches effectuées, utilisation des techniques, communication avec l'équipe, respect des règles de santé et de sécurité.
- Participer à l'évaluation des stages avec les autres stagiaires et avec le formateur. Discuter de ses observations, des difficultés éprouvées, etc.
- Relever les aspects du métier qui ressemblent à la formation reçue ainsi que ceux qui en diffèrent.
- Évaluer son intégration au milieu de travail.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Préparer la collaboration entre le centre de formation et les entreprises.
- Soutenir les démarches de recherche d'un lieu de stage faites par les stagiaires.
- Fournir aux stagiaires la documentation nécessaire durant leurs démarches de préparation de stage.
- S'assurer que les entreprises fournissent aux stagiaires les conditions favorables à la tenue des activités prévues durant le stage.
- Assurer l'encadrement ponctuel des stagiaires.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.

- Encourager l'évaluation critique du stage.
- Fournir une structure de rapport.

CRITÈRES DE PARTICIPATION**PHASE 1 :**

- Effectue la démarche complète de recherche d'un lieu de stage.
- Explique son choix et présente les résultats de sa démarche.

PHASE 2 :

- Exécute les tâches qui lui sont assignées en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.
- Démonstre l'intérêt et le professionnalisme tout au long de son séjour en milieu de travail.

PHASE 3 :

- Rédige un rapport de stage dans lequel il traite des aspects mentionnés et prend en considération les commentaires du responsable du stage.
- Participe à l'évaluation des stages.

MODULE N°10 : NOTIONS D'ÉCONOMIE RURALE**DURÉE : 105 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions d'économie rurale** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul
- Avec ou sans supervision

À partir :

- De directives ou sans directives.
- Documents techniques

À l'aide de :

- Information sur les marchés, exploitations, ménages, outil informatique, etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la terminologie
- Capacité d'analyse
- Description juste d'une exploitation agricole
- Distinction appropriée des différents systèmes de production
- Identification correcte des différents types de marché
- Utilisation correcte des informations sur les prix

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Utiliser les techniques de l'agrobusiness	1.1. Application correcte des techniques d'élaboration d'un plan de campagne 1.2. Application correcte des techniques d'élaboration d'un plan d'affaires 1.3. Application correcte des techniques de recherche de financement 1.4. Application correcte des techniques de marketing 1.5. Élaboration correcte des documents comptables
2. Caractériser les exploitations agricoles	2.1. Identification correcte du champ d'action de l'économie rurale 2.2. Identification correcte des types d'exploitation 2.3. Distinction correcte des différents types de faire valoir 2.4. Identification correcte des facteurs de production 2.5. Distinction correcte des différents types de système de production
3. Reconnaître les modes de vie de la population agricole rurale	3.1. Caractérisation précise de la communauté rurale : - Comportement - Coutume - Tradition - Tabou - Liens sociaux 3.2. Appréciation juste de l'évolution de la société

4. Distinguer les approches de vulgarisation	4.1. Identification correcte de la Méthode d'Approche, de Recherche Participative (MARP) 4.2. Identification claire des approches Champs École Paysans (CEP) 4.3. Identification claire des approches Small Holder Horticulture Empowerment Project (SHEP) 4.4. Identification correcte de l'approche directive
5. Reconnaître les systèmes de coopération	5.1. Distinction correcte des sociétés coopératives 5.2. Identification exacte des différents niveaux de coopératives 5.3. Identification précise des étapes de création d'une coopérative 5.4. Identification juste des principes de fonctionnement d'une coopérative

MODULE N°11 : NOTIONS DE CONSTRUCTION RURALE**DURÉE : 60 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions de construction rurale** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir de :

- Directives ou sans directives
- Documents techniques

À l'aide de :

- **Matériaux :** sable, gravier, fer, ciment, argile, chaux, bois...
- **Matériel et équipement :** engins et matériel aratoire, kit théodolite, EPI...

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé, sécurité et protection de l'environnement
- Application correcte des normes de réalisation des infrastructures
- Respect des normes d'entretien

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Réaliser un plan d'ouvrage	1.1. Prospection correcte du site 1.2. Dimensionnement exact de l'ouvrage 1.3. Établissement correct du plan des ouvrages 1.4. Respect des dimensions
2. Construire les infrastructures	2.1. Respect des critères d'implantation (orientation, nature du sol, topographie...) 2.2. Choix correct des matériaux et matériels 2.3. Application correcte des techniques de construction
3. Entretien des infrastructures	3.1. Contrôle régulier des infrastructures 3.2. Application appropriée des opérations d'entretien

MODULE N°12 : NOTIONS D'EXPÉRIMENTATION AGRONOMIQUE	DURÉE : 90 H
--	---------------------

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT
--

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions d'expérimentation agronomique** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir de :

- Directives ou sans directives
- Documents techniques

À l'aide de :

- **Intrants** : semences, fertilisants, produits phytosanitaires...
- **Matériel et équipement** : matériel aratoire, UCA, EPI, appareils de traitement phytosanitaire...

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé, sécurité et protection de l'environnement
- Respect des normes de conduite de l'essai

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Reconnaître les facteurs d'expérimentations et des types d'essais	1.1. Identification précise des facteurs d'expérimentations (traitements, répétition, parcelle) 1.2. Distinction juste des types d'essais
2. Utiliser un protocole expérimental	2.1. Choix approprié de la méthode de collecte de données 2.2. Choix approprié du dispositif expérimental 2.3. Choix correct de la méthode de traitement des données
3. Conduire un essai agricole	3.1. Installation correcte du dispositif expérimental usuel 3.2. Application correcte du traitement 3.3. Suivi régulier de l'essai 3.4. Collecte et traitement corrects des données 3.5. Rédaction claire du rapport d'essai

MODULE N°13 : NOTIONS DE MICROBIOLOGIE**DURÉE : 60 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions de microbiologie** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul
- Avec ou sans supervision

À partir de :

- Directives ou sans directives
- Documents techniques

À l'aide de :

- **Intrants** : produits de laboratoire, produits des végétaux
- **Matériel** : matériel et équipement de laboratoire

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé, sécurité et protection de l'environnement
- Respect des procédures d'inspection

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Reconnaître des germes et de leurs milieux de culture	1.1. Identification correcte des germes (utiles et nuisibles) 1.2. Distinction correcte des milieux de culture des germes
2. Caractériser les aliments	2.1. Identification correcte des différents types d'aliments et leur composition. 2.2. Distinction correcte des éléments physico-chimique des aliments 2.3. Détermination exacte des rôles des éléments physico chimique
3. Inspecter les aliments	3.1. Identification précise des types de dégradations des aliments 3.2. Détermination correcte des causes de dégradation des aliments. 3.3. Détermination exacte de l'état sanitaire d'un aliment

MODULE N°14 : NOTIONS DE GÉNÉTIQUE ET AMÉLIORATION DES PLANTES
DURÉE : 90 H

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions de génétique et amélioration des plantes** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec supervision

À partir de :

- Directives ou sans directives
- Documents techniques

À l'aide de :

- **Intrants :** semences, fertilisants, produits phytosanitaires...
- **Matériel et équipement :** matériel aratoire...

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé, sécurité et protection de l'environnement
- Respect des normes et procédures d'amélioration et de multiplication des plantes

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Reconnaître les bases scientifiques de l'amélioration des plantes et les ressources génétiques	1.1. Identification correcte des bases scientifiques de l'amélioration 1.2. Identification juste des ressources génétiques et leur utilisation
2. Appliquer les techniques d'amélioration des plantes	2.1. Application juste des techniques d'amélioration des plantes autogames 2.2. Application correcte des techniques d'amélioration des plantes allogames 2.3. Application correcte des techniques de croisement 2.4. Application correcte des techniques de sélection 2.5. Application correcte des techniques de multiplication végétative
3. Appliquer les techniques de multiplication des semences améliorées	3.1. Identification correcte des normes de multiplication des semences 3.2. Application correcte des techniques de multiplication des semences

MODULE N°15 : CONDUITE DES CULTURES PLUVIALES**DURÉE : 120 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **conduire les cultures pluviales** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir :

- Des fiches techniques
- Des directives ou sans directives

À l'aide :

- **Des intrants** : semences (mil, sorgho, maïs, arachides, niébé, voandzou, fonio, souchet, sésame, gombo...), produits phytosanitaires, fertilisants, carburant.
- **Du matériel et équipements** : matériel aratoire (houe, daba, hilaire, râteliers, pelles, coupe-coupe, hache...), les outils de récolte, moissonneuse batteuse, Équipement de Protection Individuelle (EPI), appareils phytosanitaires, unité de culture attelée (charrue, semoir, cultivateur, rayonneur...) à traction animale ou motorisée.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du calendrier cultural
- Respect des règles de santé et sécurité
- Choix et utilisation appropriées du matériel et intrants

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Choisir les cultures	1.1. Identification correcte des cultures 1.2. Choix approprié de la variété de culture 1.3. Vérification correcte de la qualité de la semence
2. Élaborer un calendrier cultural	2.1. Respect de la chronologie des opérations culturales 2.2. Conformité du calendrier cultural avec le cycle végétatif 2.3. Conformité du calendrier avec les conditions agro écologiques 2.4. Respect de l'assolement et rotation des cultures
3. Choisir le site	3.1. Vérification appropriée du type de sol 3.2. Caractéristiques du sol adaptées à la culture choisie 3.3. Topographie du terrain adaptée à la culture 3.4. Accessibilité facile du site
4. Choisir le matériel et les intrants	4.1. Choix judicieux du matériel 4.2. Choix approprié des intrants
5. Préparer le terrain	5.1. Délimitation exacte de la superficie du terrain 5.2. Nettoyage correcte du terrain 5.3. Apport correct de la fumure de fond 5.4. Travail approprié du sol

6. Installer les cultures	6.1. Désinfection correcte des semences 6.2. Respect des écartements entre lignes et poquets 6.3. Respect de la profondeur du semis 6.4. Respect de la dose de semences
7. Entretenir les cultures	7.1. Sarclage correct des cultures 7.2. Éclaircissage ou démariage correct des cultures 7.3. Remplacement correct des manquants 7.4. Apport approprié de la fumure d'entretien 7.5. Gestion adéquate des nuisibles
8. Récolter les produits	8.1. Reconnaissance exacte du stade de récolte 8.2. Application correcte des techniques de récolte

MODULE N°16 : CONDUITE DES CULTURES IRRIGUÉES**DURÉE : 150 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **conduire les cultures irriguées** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir :

- Des fiches techniques
- Des directives ou sans directives

À l'aide :

- **Des intrants** : semences (maraichères, riz, blé, canne à sucre, coton, manioc, tabac ...) produits phytosanitaires, fertilisants, carburant.
- **Du matériel et équipements** : matériel aratoire (houe, daba, râteliers, coupe-coupe, hache, binette, pioche, plantoir, rayonneur manuel...), brouette, pelle, cordeaux, mètre ruban, décamètre, matériels d'irrigation, matériels de clôture, les outils de récolte, moissonneuse batteuse, Équipement de Protection Individuelle (EPI), appareils phytosanitaires, unité de culture attelée (charrue, semoir, souleveuse-sarcluse, cultivateur, rayonneur, herse...) à traction animale ou motorisée.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du calendrier cultural
- Respect des règles de santé et sécurité
- Choix et utilisation appropriés du matériel et intrants
- Choix et utilisation judicieux du système d'irrigation

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Choisir les cultures	1.1. Identification correcte des cultures 1.2. Choix approprié de la variété de culture 1.3. Vérification correcte de la qualité de la semence
2. Élaborer un calendrier cultural	2.1. Respect de la chronologie des opérations culturales 2.2. Conformité du calendrier cultural avec le cycle végétatif 2.3. Conformité du calendrier avec les conditions agro écologiques 2.4. Respect de l'assolement et rotation des cultures
3. Choisir le site	3.1. Vérification appropriée du type de sol 3.2. Caractéristiques du sol adaptées à la culture choisie 3.3. Topographie du terrain adaptée à la culture 3.4. Accessibilité facile du site
4. Choisir le matériel et les intrants	4.1. Choix judicieux du matériel 4.2. Choix approprié des intrants

5. Préparer le terrain	5.1. Délimitation exacte de la superficie du terrain 5.2. Clôture correcte du terrain 5.3. Nettoyage correct du terrain 5.4. Réalisation correcte des parcelles 5.5. Apport correct de la fumure de fond 5.6. Travail approprié du sol (humidification, labour, planage, hersage...)
6. Installer les cultures	6.1. Désinfection correcte des semences 6.2. Respect de la dose de semences 6.3. Installation et entretien corrects de la pépinière 6.4. Respect des écartements entre lignes et poquets 6.5. Respect de la profondeur du semis ou de plantation
7. Entretenir les cultures	7.1. Apport approprié en eau 7.2. Sarclage correct des cultures 7.3. Éclaircissage ou démariage correct des cultures 7.4. Remplacement correct des manquants 7.5. Apport approprié de la fumure d'entretien 7.6. Gestion adéquate des nuisibles
8. Récolter les produits	8.1. Reconnaissance exacte du stade de récolte 8.2. Application correcte des techniques de récolte

MODULE N°17 : CONDUITE DES CULTURES DES ARBRES FRUITIERS
DURÉE : 150 H

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **conduire les cultures des arbres fruitiers** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir :

- Des fiches techniques
- Des directives ou sans directives

À l'aide :

- **Des intrants :** semences (manguier, agrumes, goyavier, papayer, palmier dattier), plants de rejet (bananier, palmier dattier), produits phytosanitaires, fertilisants, sable, carburant, pots en plastique...
- **Du matériel et équipements :** matériel aratoire (houe, daba, râteliers, coupe-coupe, hache, binette, pioche, plantoir, rayonneur manuel, transplantoir...), pelle, brouette, cordeaux, mètre ruban, décamètre, matériels d'irrigation, matériels de clôture, les outils de greffage, les outils de récolte, Équipement de Protection Individuelle (EPI), appareils phytosanitaires, sous-soleuse, cylindre, unité de culture attelée (charrue, cultivateur, rayonneur, herse...) à traction animale ou motorisée.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du calendrier cultural
- Respect des règles de santé et sécurité
- Choix et utilisation appropriés du matériel et intrants
- Choix et utilisation judicieux du système d'irrigation

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Choisir les cultures	1.1. Identification correcte des cultures 1.2. Choix approprié de la variété de culture 1.3. Vérification correcte de la qualité de la semence ou de rejets
2. Élaborer un calendrier cultural	2.1. Respect de la chronologie des opérations culturales 2.2. Conformité du calendrier cultural avec le cycle végétatif 2.3. Conformité du calendrier avec les conditions agro écologiques 2.4. Respect de l'assolement et rotation des cultures
3. Choisir le site	3.1. Vérification appropriée du type de sol 3.2. Caractéristiques du sol adaptées à la culture choisie 3.3. Topographie du terrain adaptée à la culture 3.4. Accessibilité facile du site

4. Choisir le matériel et les intrants	4.1. Choix judicieux du matériel 4.2. Choix approprié des intrants
5. Préparer le terrain	5.1. Délimitation exacte de la superficie du terrain 5.2. Clôture correcte du terrain 5.3. Nettoyage correct du terrain 5.4. Travail approprié du sol (humidification, labour, planage, hersage...) 5.5. Réalisation correcte des parcelles 5.6. Réalisation correcte du piquetage 5.7. Réalisation correcte de la trouaison 5.8. Apport correct de la fumure de fond 5.9. Arrosage approprié des trous rebouchés
6. Produire les plants en pépinière	6.1. Choix approprié du site de la pépinière 6.2. Préparation correcte des semences (tri, désinfection, immersion...) 6.3. Respect de la dose de semences 6.4. Respect des normes d'empotage 6.5. Installation et entretien corrects de la pépinière 6.6. Application appropriée des techniques d'amélioration
7. Installer les cultures	7.1. Préparation appropriée des plants ou rejets 7.2. Respect des écartements entre lignes et poquets 7.3. Respect des normes et techniques de plantation
8. Entretenir les cultures	8.1. Apport approprié en eau 8.2. Sarclage correct des cultures 8.3. Remplacement correct des manquants 8.4. Choix judicieux de la technique de taille 8.5. Application correcte de la technique de taille 8.6. Apport approprié de la fumure d'entretien 8.7. Gestion adéquate des nuisibles
9. Récolter les produits	9.1. Reconnaissance exacte du stade de récolte 9.2. Application correcte des techniques de récolte

MODULE N°18 : CONDUITE DES CULTURES ORNEMENTALES**DURÉE : 105 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **conduire les cultures ornementales** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir :

- Des fiches techniques
- Des directives ou sans directives

À l'aide :

- **Des intrants** : semences (boutures, graines, rejets), produits phytosanitaires, fertilisants, carburant, pots en plastique.
- **Du matériel et équipements** : matériel aratoire (houe, daba, râteliers, coupe-coupe, hache, binette, pioche), pelle, brouette, plantoir, transplantoir, cordeaux, mètre ruban, décamètre, matériels d'irrigation, matériels de clôture, sécateurs, tondeuse, ciseau, Équipement de Protection Individuelle (EPI), appareils phytosanitaires, unité de culture attelée (charrue, cultivateur, rayonneur, herse...) à traction animale ou motorisée.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du calendrier cultural
- Respect des règles de santé et sécurité
- Choix et utilisation appropriés du matériel et intrants
- Choix et utilisation judicieux du système d'irrigation

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Choisir les cultures	1.1. Identification correcte des cultures 1.2. Choix approprié de la variété de la culture 1.3. Vérification correcte de la qualité de la semence ou de rejet
2. Élaborer un calendrier cultural	2.1. Respect de la chronologie des opérations culturales 2.2. Conformité du calendrier cultural avec le cycle végétatif 2.3. Conformité du calendrier avec les conditions agro écologiques 2.4. Respect de l'assolement et rotation des cultures
3. Choisir le site	3.1. Vérification appropriée du type de sol 3.2. Caractéristiques du sol adaptées à la culture choisie 3.3. Topographie du terrain adaptée à la culture 3.4. Accessibilité facile du site
4. Choisir le matériel et les intrants	4.1. Choix judicieux du matériel 4.2. Choix approprié des intrants
5. Préparer le terrain	5.1. Délimitation exacte de la superficie du terrain

	5.2. Clôture correcte du terrain 5.3. Nettoyage correct du terrain 5.4. Travail approprié du sol (humidification, labour, planage, hersage...) 5.5. Réalisation correcte des parcelles 5.6. Réalisation correcte du piquetage 5.7. Réalisation correcte de la trouaison 5.8. Apport correct de la fumure de fond 5.9. Arrosage approprié des trous rebouchés
6. Produire les plants en pépinière	6.1. Choix approprié du site de la pépinière 6.2. Préparation correcte des semences (tri, désinfection) 6.3. Respect de la dose de semences 6.4. Respect des normes d'empotage 6.5. Installation et entretien corrects de la pépinière 6.6. Application appropriée des techniques d'amélioration
7. Installer les cultures	7.1. Préparation appropriée des plants ou rejets 7.2. Respect des écartements entre lignes et poquets 7.3. Respect des normes et techniques de plantation
8. Entretenir les cultures	8.1. Apport approprié en eau 8.2. Sarclage correct des cultures 8.3. Remplacement correct des manquants 8.4. Choix judicieux de la technique de taille 8.5. Application correcte de la technique de taille 8.6. Apport approprié de la fumure d'entretien 8.7. Gestion adéquate des nuisibles
9. Récolter les produits	9.1. Reconnaissance exacte du stade de récolte 9.2. Application correcte des techniques de récolte

MODULE N°19 : NOTIONS DE LA STATISTIQUE AGRICOLE**DURÉE : 60 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions de la statistique agricole** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir :

- De directives ou sans directives.
- Des documents techniques (fiches de collecte des données, questionnaires, etc.)
- Des personnes ressources, services techniques...

À l'aide de :

- Matériel de collecte de données, des exploitations agricoles,
- Information sur les marchés, des magasins, des ménages, etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la terminologie
- Capacité d'analyse
- Utilisation correcte du matériel

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Reconnaître les paramètres de la statistique agricole	1.1. Identification correcte d'une exploitation agricole 1.2. Reconnaissance exacte des zones de dénombrement (ZD) 1.3. Description correcte d'un ménage 1.4. Identification correcte des indicateurs de la production
2. Utiliser les techniques de collecte des données	2.1. Élaboration correcte des fiches de collecte de données 2.2. Appropriation correcte Administration correcte des fiches de collecte 2.3. Traitement correct des données
3. Simuler une Enquête Prévision et Estimation des Récoltes (EPER)	3.1. Distinction correcte des fiches de collecte de données 3.2. Utilisation correcte des fiches de collecte de données 3.3. Traitement correct des données

MODULE N°20 : CONSERVATION DES PRODUITS VÉGÉTAUX SECS DURÉE : 90 H**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **conserver les produits végétaux secs** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Sans supervision

À partir :

- De la nature des produits
- Du guide de conservation
- Des informations sur le marché

À l'aide :

- Des extrants
- De local (grenier, hangar, silo, magasin...)
- Conservateurs (chimiques ou naturels)
- Des matériels et équipements : sacs pics, bidon, jarre, tonneau, palette...

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des normes techniques de conservation
- Respect des règles d'hygiène santé et de sécurité
- Utilisation appropriée du matériel, équipement et intrants

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Préparer les produits végétaux à conserver	1.1. Criblage correct des produits 1.2. Traitement correct des produits à conserver
2. Préparer le local	2.1. Choix approprié du local 2.2. Installation correcte des matériels et équipements 2.3. Application correcte des mesures préventives
3. Conditionner les produits végétaux secs	3.1. Choix approprié du matériel de conditionnement 3.2. Respect des normes de conditionnement 3.3. Application correcte des techniques de conditionnement
4. Stocker les produits végétaux secs	4.1. Application correcte des techniques de stockage 4.2. Contrôle régulier des produits entreposés 4.3. Respect du délai de stockage

MODULE N°21 : CONSERVATION DES PRODUITS VÉGÉTAUX FRAIS DURÉE : 90 H**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **conserver les produits végétaux frais** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Sans supervision

À partir :

- De la nature des produits
- Du guide de conservation
- Des informations sur le marché

À l'aide :

- Des extrants
- De local (grenier, hangar, silo, magasin, chambre froide...)
- **Des intrants** : conservateur (chimique ou naturel)
- **Des matériels et équipements** : matériels de conditionnement

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène de santé et sécurité
- Respect des normes techniques de conservation
- Utilisation appropriée du matériel, équipement et intrants

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Préparer les produits végétaux frais à conserver	1.1. Tri correct des produits 1.2. Traitement correct des produits à conserver
2. Préparer le local	2.1. Choix approprié du local 2.2. Installation correcte des matériels et équipements 2.3. Application correcte des mesures préventives
3. Conditionner les produits végétaux frais	3.1. Choix correct des matériels de conditionnement 3.2. Choix approprié de la période de conditionnement 3.3. Application correcte de la technique de conditionnement
4. Stocker les produits végétaux frais	4.1. Application correcte des techniques de stockage 4.2. Contrôle régulier des stocks 4.3. Gestion correcte des produits stockés (entrée et sortie)

MODULE N°22 : GESTION D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE**DURÉE : 105 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **gérer une exploitation agricole** selon les conditions, les critères et les éléments de compétences qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Cette tâche est effectuée :

- Seul ou en équipe
- Avec ou sans supervision

À partir des :

- Documents de la planification
- Documents comptables
- Informations sur le marché

À l'aide des :

- **Intrants** : semences, produits récoltés, produits phytosanitaires, fertilisants, carburant...
- **Matériels et équipements** : outils informatiques et de communication, fiches de gestion, matériel aratoire, matériels roulants, matériel d'irrigation, outils de greffage, outils de taille, outils de récolte, outils de conservation, instruments de mesure.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Gestion rationnelle de matériel et des intrants
- Gestion rationnelle du processus de production
- Gestion rationnelle de la production

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Acquérir le matériel et les intrants	1.1. Matériel et intrants conformes aux normes 1.2. Quantification correcte des besoins 1.3. Respect des normes d'entreposage
2. Gérer les terres	2.1. Détermination correcte des caractéristiques physico-chimiques et biologiques de la terre 2.2. Identification exacte de la topo-séquence 2.3. Application correcte des techniques de gestion des sols (assolement, rotation, amendement, fertilisation, ouvrages antiérosifs)
3. Commercialiser les produits agricoles	3.1. Choix approprié de la période et du lieu de vente 3.2. Application adéquate des techniques de marketing 3.3. Détermination exacte des coûts et quantité des produits vendus
4. Superviser les activités	4.1. Suivi correct des activités culturelles 4.2. Suivi correct des activités commerciales et de stockage 4.3. Contrôle régulier de l'utilisation du matériel et intrants 4.4. Exploitation correcte du calendrier cultural

5. Évaluer la campagne de production (élaborer un compte d'exploitation et un bilan)	5.1. Détermination correcte des coûts d'investissements 5.2. Quantification exacte de la production 5.3. Estimation correcte de la valeur monétaire de la production 5.4. Calcul correct du résultat de la campagne 5.5. Élaboration correcte d'un compte d'exploitation
---	--

MODULE N°23 : ENTREPRENEURIAT**DURÉE : 30 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des notions de base d'organisation et de gestion d'entreprise** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent :

CONTEXTE DE RÉALISATION

- Individuellement ou en équipe

À partir :

- Des données recueillies sur ses forces et faiblesses,
- De forces et les faiblesses de l'environnement

À l'aide de :

- La planification d'un projet entrepreneurial

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE :

- Évaluation juste de ses potentialités en affaires
- Appréciation correcte des opportunités
- Choix judicieux du type d'entrepreneuriat

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes	1.1. Identification correcte des différentes organisations d'entreprise 1.2. Identification appropriée des fonctions essentielles
2. Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	2.1. Identification pertinente des notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) 2.2. Définition judicieuse des principes et fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés 2.3. Rédaction et établissement correcte d'une facture et des démarches de recouvrement
3. Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale	3.1. Orientation correcte du projet vers les besoins du client et les opportunités du marché 3.2. Identification appropriée des avantages et intérêt de proposer des produits nouveaux 3.3. Distinction cohérente des différentes fonctions et leurs interactions en matière de produits, de prix, de marché et de promotion
4. Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	4.1. Identification adéquate des exigences de la fonction « entrepreneuriale » 4.2. Définition correcte des compétences essentielles de cette fonction 4.3. Mesure correcte des capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet 4.4. Définition exacte des atouts nécessaires à un entrepreneur pour réussir son projet

5. Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	5.1. Définition appropriée des différents composants 5.2. Appropriation correcte des techniques de gestion 5.3. Identification pertinente des outils de gestion 5.4. Appropriation correcte des procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin 5.5. Définition cohérente des techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage
---	---

MODULE N°24 : RECHERCHE D'EMPLOI**DURÉE : 30 H****OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE COMPORTEMENT****COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit **appliquer des techniques de recherche d'emploi** selon les conditions et critères qui suivent.

CONTEXTE DE RÉALISATION

- Individuellement

À partir :

- D'un modèle de CV et d'une lettre en réponse à une annonce

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des méthodes retenues
- Être rigoureux dans sa démarche
- Travail ordonné et méthodique

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Planifier une recherche d'emploi	1.1. Élaboration complète d'un processus de recherche d'emploi 1.2. Justification de l'importance d'une demande planifiée 1.3. Ciblage précis
2. Acquérir des informations pour la recherche d'emploi	2.1. Établissement précis d'une liste d'employeurs potentiels 2.2. Citation complète des sources d'informations pouvant être consultées
3. Appliquer les techniques liées à la recherche d'emploi	3.1. Rédaction rigoureuse d'une demande d'emploi 3.2. Rédaction rigoureuse d'un curriculum vitae 3.3. Rédaction rigoureuse d'une lettre de motivation 3.4. Application correcte des techniques d'entretien de sélection

MODULE N°25 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL (STAGE 2) DURÉE : 320 H**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SITUATION****INTENTION POURSUIVIE**

Développer la compétence nécessaire pour **s'intégrer au milieu de travail (stage 2)** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

PRÉCISIONS

- Rechercher un lieu de stage.
- Exécuter des tâches en milieu de travail.
- Renforcer les habilités acquises durant la formation.
- Reconnaître l'organisation d'une entreprise de production végétale.

PLAN DE MISE EN SITUATION**PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail.**

- Répertorier des entreprises en mesure de recevoir des stagiaires
- Déterminer des possibilités d'application en entreprise des compétences acquises en cours de formation
- Effectuer les démarches pour être accepté par l'entreprise choisie
- S'informer sur les règlements et les politiques en vigueur dans l'entreprise

PHASE 2 : Observation et tenu d'activités en milieu de travail

- S'informer sur le poste de travail à occuper et les tâches à accomplir
- Exécuter diverses tâches professionnelles en conformité avec les attentes du responsable de stage dans l'entreprise
- Se conformer aux règles d'hygiène, santé, sécurité et protection de l'environnement.
- S'enquérir de la satisfaction du responsable du stage dans l'entreprise
- Adopter des attitudes positives durant son séjour en milieu de travail
- Noter ses observations

PHASE 3 : Évaluation de l'expérience vécue

- Analyser et noter la qualité de son travail en fonction des aspects suivants : assiduité, organisation du travail, tâches effectuées, utilisation des techniques, communication avec l'équipe, respect des règles de santé et de sécurité
- Participer à l'évaluation des stages avec les autres stagiaires et avec le formateur. Discuter de ses observations, des difficultés éprouvées, etc.
- Relever les aspects du métier qui ressemblent à la formation reçue ainsi que ceux qui en diffèrent
- Évaluer son intégration au milieu de travail

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Préparer la collaboration entre le centre de formation et les entreprises
- Soutenir les démarches de recherche d'un lieu de stage faites par les stagiaires
- Fournir aux stagiaires la documentation nécessaire durant leurs démarches de préparation de stage
- S'assurer que les entreprises fournissent aux stagiaires les conditions favorables à la tenue des activités prévues durant le stage
- Assurer l'encadrement ponctuel des stagiaires

- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes
- Encourager l'évaluation critique du stage
- Fournir une structure de rapport.

CRITÈRES DE PARTICIPATION**PHASE 1 :**

- Effectue la démarche complète de recherche d'un lieu de stage
- Est en mesure d'expliquer son choix et de présenter les résultats de sa démarche

PHASE 2 :

- Exécute les tâches qui lui sont assignées en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
- Démontre de l'intérêt et du professionnalisme tout au long de son séjour en milieu de travail

PHASE 3 :

- Rédige un rapport de stage dans lequel il traite des aspects mentionnés et prend en considération les commentaires du responsable du stage
- Participe à l'évaluation des stages